



Direction Optilab
Grappe Bas-Saint-Laurent – Gaspésie

Implantation du système d'information de laboratoire provincial (**SIL-P**)

Systeme de notification et de distribution électronique (SNDÉ)

Document explicatif à l'intention de tous les prescripteurs
du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Québec 

SNDÉ- abonnement

Au printemps 2025, toutes les équipes des laboratoires de la Grappe du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie devront transiter vers le nouveau système d'information de laboratoire provincial, le SIL-P.

La Direction Optilab du CISSS du Bas-Saint-Laurent ainsi que ses proches collaborateurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie travaillent activement avec le CO-SIL provincial pour préparer la mise en production du SIL-P et faciliter la transition et les changements qui toucheront le personnel des laboratoires ainsi que les professionnels cliniques.

Dans cette optique, les médecins sont conviés à s'abonner au SNDÉ pour recevoir leurs résultats de laboratoire directement dans leur DMÉ.

Pour toute question concernant l'inscription au SNDÉ ou sur le SIL-P, communiquez avec nous par courriel : projet.silp.optilab.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

L'équipe de projet SIL-P





SNDÉ- abonnement

Qu'est-ce que le SNDÉ?

Le SNDÉ est un système de notification et de distribution électronique.

Il s'agit d'une solution informatique qui permet l'échange des données entre le nouveau SIL-P et les DME.

Le DME est un logiciel utilisé en GMF, en GMF-U et en clinique privée. Le DMÉ est considéré comme étant à l'extérieur de l'établissement du CISSS du Bas-Saint-Laurent et du CISSS de la Gaspésie. Parmi les DME, on retrouve Info-Data (Ofys), Medfar (Myle), MediSolution (MobileMed), Omnimed, Telus (Méd SYNC) et Toubib.

Est-ce que mon GMF ou ma clinique doit être abonné au SNDÉ?

Oui. La base de l'abonnement débute par l'identification du GMF et de la clinique dans le formulaire d'abonnement. Le médecin responsable du GMF ou de la clinique inscrit les informations obligatoires et vient identifier les prescripteurs associés au GMF ou cliniques qui désirent être abonnés au SNDÉ à ce lieu de pratique médicale.

Est-ce que je dois aussi m'abonner au SNDÉ en tant que prescripteur?

Seuls les prescripteurs qui consultent les rapports de laboratoire par un DME doivent s'abonner au SNDÉ. Ainsi, ils recevront les résultats de laboratoire de façon électronique via DME et pourront cesser de recevoir leurs résultats en format papier.



SNDÉ- abonnement

Si mon GMF ou ma clinique privée n'est pas abonné ou si je ne veux pas m'abonner en tant que prescripteur, quelle est la méthode alternative pour la transmission de mes résultats?

Comment s'abonne-t-on au SNDÉ?

Accéder au document **Abonnement SNDE**.

Dans le formulaire d'abonnement SNDÉ, comment trouver l'identifiant RRSS s'il n'est pas connu à l'interne?

Bien que le mode de transmission recommandé pour ce type d'organisme soit dans un DME, la transmission par télécopieur ou impression papier sur une imprimante reliée au SIL-P ou envoi postal par l'entremise du laboratoire est possible seulement si l'organisme n'est pas abonné au SNDÉ.

Un formulaire d'abonnement au SNDÉ a déjà été transmis aux différents GMF et cliniques. Une copie est également disponible sur l'intranet dans la section SIL-P. Une fois complété, le formulaire doit être transmis par courriel : projet.silp.optilab.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Il est important de transmettre les formulaires d'abonnement avant le _____ 2025.
La signature du prescripteur est obligatoire pour que l'abonnement soit autorisé.

Il est possible de retracer l'information en effectuant une recherche sur le site <https://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/>. Nous devons rechercher par nom du GMF ou de la clinique et en cliquant sur le nom de l'organisme en question. Une fois dans la page de l'organisme, regardez la séquence de chiffres dans l'URL en haut de l'écran à la suite de l'inscription « nofiche= ».



SNDÉ- abonnement

Si mon GMF ou ma clinique privée n'est pas abonné ou si je ne veux pas m'abonner en tant que prescripteur, quelle sera la méthode alternative pour la transmission de mes résultats après le déploiement du SIL-P?

Avec le SIL-P, de quelle façon le prescripteur identifié comme requérant recevra-t-il les rapports de laboratoire?

Bien que le mode de transmission recommandé pour ce type d'organisme soit dans un DME, la transmission par télécopieur ou impression papier sur une imprimante reliée au SIL-P ou envoi postal par l'entremise du laboratoire est possible seulement si l'organisme n'est pas abonné au SNDÉ.

Pour le prescripteur requérant identifié au niveau de la requête, le rapport est acheminé au GMF ou à la clinique identifiée dans la requête. Le GMF et la clinique servent de lieu de travail principal du prescripteur et permettent d'identifier le lieu où les rapports sont imprimés (retour des résultats).

La copie principale recherche une imprimante de destination ou le télécopieur de la clinique et non celle du prescripteur requérant. Si la clinique est un GMF et qu'elle est abonnée au SNDÉ tout comme son prescripteur, le résultat sera présent pour le prescripteur identifié dans le DME.



SNDE- abonnement

Avec le SIL-P, est-ce que le rapport sera envoyé au prescripteur identifié comme copie conforme ou « rapporté à »?

Pour le prescripteur identifié en « copie conforme » ou « rapporté à » au niveau de la requête, le rapport est acheminé à l'adresse inscrite au dossier de leur ordre professionnel ou du Collège des médecins (clinique principale) dans la table des prescripteurs du SIL-P ou via le DME identifié comme lieu de pratique médicale principale (conditionnel à ce que la clinique et le prescripteur soient abonnés au SNDE).

Est-ce que les résultats seront disponibles dans d'autres outils électroniques de consultation?

Les résultats en provenance du SIL-P sont également disponibles via le DPE (ex.: Purkinje), le DSQ et SoftWeb+ (seulement en Gaspésie).

Est-ce possible qu'il y ait des rejets de transmission dans le DME?

Afin de pouvoir utiliser un DME, la clinique et le prescripteur doivent être abonnés ensemble au SNDE. Il est aussi important qu'à la saisie de la requête, la bonne clinique et le bon prescripteur en requérant soient choisis. En cas d'erreur pour un seul de ces éléments, la requête fera l'objet d'un rejet. Quotidiennement, le pilote SIL vérifie la liste de rejets SNDE dans un tableau de bord pour corriger la situation, soit appliquer des corrections sur la requête en déclenchant manuellement l'envoi vers les systèmes receveurs ou une impression papier.

SNDÉ- abonnement

Si je ne suis pas identifié dans la requête comme prescripteur en tant qu'omnipraticien, est-ce que je vais quand même voir les résultats de mes patients dans mon DME?

Afin d'éviter des rejets associés à une mauvaise saisie de clinique ou lieu de prescription, est-ce qu'il existe une alternative pour les abonnées SNDÉ?

À quel moment sera déployé le SIL-P?

Non. La particularité de recevoir les résultats d'une association patient (RAMQ) et les omnipraticiens n'est pas disponible selon le mode de communication SIL-P. La communication se fait directement entre le SIL-P et le DME via le SNDÉ, contrairement au mode de communication actuel AI établissement (intégration TI). Les résultats sont seulement disponibles lorsque vous êtes identifiés comme requérant ou en copie conforme. Le service de la DRI se penchera sur cette question pour trouver une solution alternative de retour d'information.

Un prescripteur ayant un abonnement peut signer un consentement par son fournisseur DME pour recevoir tous ses rapports de résultats dans le DME de sa clinique principale, peu importe le lieu de prescription, ou si vous voulez la clinique identifiée dans la requête.).

La mise en opération du SIL-P est prévu le 29 avril 2025 dans tous les laboratoires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

